



Ficher a la banque de france

Par **loona**, le **18/10/2008** à **11:19**

bonjour ma question, je vient d'apprendre que je suis fiché a la banque de france pour mauvais payeur, car j'ai eu 3 incident de remboursement de prêt pour ma voiture que mon banquier avait rejeter,mais moi j'ai régulariser ceci directement dès que je l'ai appris ,mais cette société ma inscrit sur se fichier que doit--je faire merci de me répondre

Par **Patricia**, le **18/10/2008** à **17:26**

Bonsoir,

Ce n'est pas cette Société qui vous a fiché mais votre banque, suite à ces successifs incidents de remboursements.

SI vous avez tout bien régularisé, c'est à votre banque de demander à la BDF la levée de l'interdit bancaire.

Sachant que celle-ci fait la mise à jour de son fichier 1 fois par mois et que le service est débordé par le nombre croissants d'impayés ...

Il faut attendre environ 4/5 mois avant de ne plus paraître fiché.

Allez à la BDF avec une attestation de régularisation de votre banque et une pièce d'identité, elle vous donnera un état financier.